

Image not found or type unknown



Delais d'attente de visa long séjour

Par **konkursh**, le **25/03/2010** à **11:33**

Bonjour,

hier j'ai déposer mon dossier de demande de visa long séjour à la prefecture , et j'ai reçu au meme temps une autorisation provisoire de séjour valable deux mois le hic elle m'autorise pas de travailler !!! et le delais d'attente de VLS entre 4 à 6 mois suivant le MR au guichet de prefecture..

ma question svp est ce que SI j'ai un promesse d'ambauche ?? je peux avoir le prochain aps avec droit de travailler??,

merci de votre réponse